



Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre de conseillers élus : 10
Conseillers en fonction : 10
Conseillers présents : 08

Séance du 23 septembre 2025

Sous la Présidence de M. Pascal WICKER, Maire

Présents : WICKER Pascal, STEINMETZ-BORNERT Gérard, LUX Patrick, OGE Caroline, WEBER Aurélie, WINKEL Yannick, MEYER Sonia, MAGGI Vanessa

Excusés : FABY Geoffray excusé, GRAUFFEL Didier excusé

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 10 JUIN 2025

Le procès-verbal de la séance du 10 juin 2025 est adopté à l'unanimité par les membres présents.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur LUX Patrick est élu secrétaire de séance.

DCM 2025-022

7. Finances Locales 7.1 – Décisions budgétaires **Décision modificative**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget primitif de l'exercice en cours adopté le 31 mars 2025

Considérant la nécessité de réaliser des ajustements budgétaires sur le chapitre 012 (Dépenses de Fonctionnement) afin de répondre à des dépenses imprévues et réajuster certaines lignes budgétaires,

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal**

Décide d'effectuer les opérations comptables suivantes :

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Article	Montant	Chapitre	Article	Montant
11	60611	-5 400,00	731	73111	4 000,00
12	64131	14 000,00		74111	1 000,00
			74	74836	3 000,00
			77	773	600,00
TOTAL		8 600,00	TOTAL		8 600,00

Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cette décision budgétaire

adoptée à l'unanimité

POINTS DIVERS

- /

Fin de la séance 20h30